



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CAF

Question écrite n° 106662

## Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les fraudes aux allocations familiales. L'interpellation récente de plusieurs personnes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et à Paris, soupçonnées de fausses déclarations aux caisses d'allocations familiales, de retraites et de sécurité sociale et dont le préjudice s'élèverait à plus de quatre millions d'euros, soulève la question des moyens mis en oeuvre pour les contrôles effectués par ces organismes gérant des fonds publics. Aussi, il lui serait utile de savoir s'il entend prendre de nouvelles mesures renforçant les contrôles des déclarations faites par les administrés.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Tabarot](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106662

**Rubrique :** Prestations familiales

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10536